



Résolution - 24_RES_8 - Florence Bettschart-Narbel et consorts au nom PLR, UDC - Pour que l'UNIL reste un lieu de formation et de recherche

Texte déposé :

Depuis jeudi 2 mai, des étudiants et autres militants de la cause palestinienne occupent le bâtiment Geopolis. Quelques soient leurs motivations, l'occupation d'un bâtiment de l'Unil pose différents problèmes, notamment l'accès aux cours, aux bureaux et la garantie d'un espace de recherche et formation sécurée.

Plusieurs témoignages démontrent que ces manifestations à l'intérieur de l'Unil provoquent un sentiment d'insécurité pour certains membres du corps enseignant et étudiants. Des tentatives d'intimidation envers des professeurs, notamment en essayant de les empêcher de prendre la parole dans un cours public, ont été dénoncées. Cela n'est pas acceptable.

L'université doit être un lieu de formation et de recherche et non de militantisme. L'on constate aujourd'hui une érosion de la frontière entre science et opinion, ce qui peut provoquer un manque d'objectivité et de neutralité. La direction de l'Unil est garante de ces principes. En l'espèce, en ne prenant pas des mesures pour faire cesser l'occupation des locaux, elle ne respecte plus les missions qui lui sont confiées.

Conscients de l'autonomie de l'Unil, nous rappelons néanmoins l'art. 11 de la Loi sur l'université qui dispose que la gestion de l'université est placée sous la surveillance de l'Etat, exercée par l'intermédiaire du Département de la formation.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à prendre toute mesure garantissant que les missions premières de l'Université de Lausanne, soit la formation et la recherche, se fassent en toute sécurité et sans entrave pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Conclusion :

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Alette Rey-Marion (UDC)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Aurélien Clerc (PLR)
5. Bernard Nicod (PLR)
6. Blaise Vionnet (V'L)
7. Carole Dubois (PLR)
8. Carole Schelker (PLR)
9. Cédric Weissert (UDC)
10. Charles Monod (PLR)
11. Denis Dumartheray (UDC)
12. Fabien Deillon (UDC)
13. Fabrice Moscheni (UDC)
14. Fabrice Tanner (UDC)
15. Florence Gross (PLR)
16. Georges Zünd (PLR)
17. Grégory Bovay (PLR)
18. Guy Gaudard (PLR)
19. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
20. Jean-Daniel Carrard (PLR)
21. Jean-Franco Paillard (PLR)
22. Jean-François Cachin (PLR)
23. Jean-Luc Bezençon (PLR)
24. Jean-Marc Udriot (PLR)
25. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
26. John Desmeules (PLR)
27. Josephine Byrne Garelli (PLR)
28. Laurence Bassin (PLR)
29. Laurence Creteigny (PLR)
30. Loïc Bardet (PLR)
31. Marc Morandi (PLR)
32. Marc-Olivier Buffat (PLR)
33. Marion Wahlen (PLR)
34. Maurice Neyroud (PLR)
35. Maurice Treboux (UDC)
36. Michael Demont (UDC)
37. Monique Hofstetter (PLR)
38. Nicola Di Giulio (UDC)
39. Nicolas Bolay (UDC)
40. Nicolas Glauser (UDC)
41. Nicolas Suter (PLR)
42. Olivier Agassis (UDC)
43. Olivier Petermann (PLR)
44. Philippe Germain (PLR)
45. Philippe Jobin (UDC)
46. Pierre-Alain Favrod (UDC)
47. Pierre-François Mottier (PLR)
48. Regula Zellweger (PLR)
49. Romain Belotti (UDC)
50. Sergei Aschwanden (PLR)

51. Stéphane Jordan (UDC)
52. Thierry Schneiter (PLR)
53. Xavier de Haller (PLR)
54. Yann Glayre (UDC)